

**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>Nbre de conseillers en exercice</b>	<b>15</b>	<b>L'an Deux Mil vingt six</b>
<b>Présents</b>	<b>13</b>	<b>Le 30 Mars à 18h30</b>
<b>Votants</b>	<b>14</b>	Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.
<b>absents</b>	<b>02</b>	Date de Convocation du Conseil Municipal : <b>15 Avril 2026</b>
<b>Procurations</b>	<b>01</b>	<b>PRESENTS :</b> Mr PUJOLS Jean-Louis, TOURNAIRE Florent, FORT Sylvette, GODEY Christelle, BRU Thierry, MAILLY Caroline, POLLET Maxime, RIPALT Catherine, PORTES Patrick, MULLER Bénédicte, RIGAUD François, ROUACH Anne-Marie, GOURVENNEC Stéphane
		<b>ABSENTS :</b> REBEYROL Elodie, VIEILLEFOSSE Vincent.
		<b>PROCURATIONS :</b> VIEILLEFOSSE Vincent à FORT Sylvette
		<b>SECRETAIRE DE SEANCE :</b> FORT Sylvette

**OBJET : Affectation des résultats 2025 budget annexe Lotissement**

Le Conseil Municipal de Hautefort, après avoir entendu le Compte Financier Unique (CFU) de l'exercice 2025 et considérant les éléments suivants :

MONTANTS EN EUROS

<b>Pour mémoire</b>	
Résultat de fonct. antérieur reporté	0,00
Résultat d'investissement antérieur reporté	-13 625,00
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement exercice 2025</b>	
Résultat de l'exercice	0,00
Résultat antérieur	-13 625,00
Solde d'exécution cumulé (001)	-13 625,00
<b>Restes à réaliser au 31 décembre</b>	
Dépenses	0,00
Recettes	0,00
Solde des restes à réaliser	0,00
<b>Besoin de financement de la section d'investissement</b>	
Rappel du solde d'exécution cumulé	-13 625,00
Rappel du solde des restes à réaliser	0,00
<b>Besoin de financement de l'investissement</b>	<b>13 625,00</b>

<b>Résultat de fonctionnement à affecter</b>		
	Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur	
Résultat de l'exercice	024-212402101-20260430-2026-027-DE	0,00
Résultat antérieur	Accusé certifié exécutoire	0,00
	Réception par le préfet : 06/05/2026 Publication : 06/05/2026	

Le présent document peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale sur le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Total à affecter 0,00

**Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit**

1° Couverture du besoin de financement de l'investissement (inscription au 1068 au BP)	0,00	
2° Affectation complémentaire en réserves TOTAL du 1068	0,00	
3° Restes sur excédents de fonctionnement <u>à reporter au BP sur ligne 002</u> (en recettes si >0 et en dépenses si <0)	0,00	0,00

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

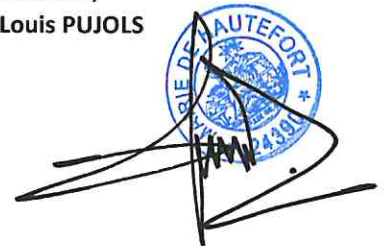
- **AUTORISE** l'affectation des résultats de l'exercice 2025 au budget annexe Lotissement 2026 conformément au tableau ci-dessus.

➤ **Adopté à l'unanimité**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour extrait conforme,

HAUTEFORT le 30/04/2026

LE MAIRE,  
Jean Louis PUJOLS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260430-2026-027-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026  
Publication : 06/05/2026

Le présent document peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale sur le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).